

Des élus à vos côtés au quotidien

CHRONIQUES DU CSE 20 NOVEMBRE 2024

PRIME DE PERFORMANCE 2025 qui sera versée en 2026

Qui est éligible à la prime de performance ?

Pour être éligible au versement de la rémunération variable, le salarié doit être présent au sein de la société au 31 décembre de l'année de l'exercice en cours et doit justifier d'un mois minimum effectif au cours de l'exercice dans le groupe BPCE. A défaut d'être présent au 31 décembre (départ de l'entreprise avant le 31/12/2024), ce dernier devra justifier de 6 mois effectif au cours de l'exercice dans le groupe BPCE. Toutes les absences sont décomptées, à l'exception des absences pour congés payés, RTT, accidents de travail, maladie professionnelle et maternité/paternité/adoption.

Plafond par métiers ?

Pôle BDR	Plafond	Pôle BDD	Plafond	Autres Pôles	Plafond
Managers Commerciaux Banquiers Conseil	20%	DAMM, DA, DAH, DAQ Responsables marchés Responsables animation (Part/Pro/Premium/Banque Dig.) Responsable monitorat (Part/Pro/Banque Dig./Expertise et Presc. Pro) Responsable Immobilier HdG Directeur commerciaux adjoints	20%	Responsable Banque de l'Orme	20%
Tous Chargés d'Affaires Banquiers Privé	15%	CAGP, GC/CA Pros, CA Presc. Immo., CA Pers. Prot., GCP, GC Part Chargés Prescription Prof. / Immo Moniteurs Part. / Pros Marchand de Biens Banquiers Privé HdG Business developer	15%	CA Banque de l'orme	15%
Gestionnaires commerciaux / Chargés de gestion / de clientèle Superviseurs Fonctions support BDR	10%	Fonctions support BDD Conseillers Commerciaux Expert Immobilier SAV Digital	10%	Tous métiers FS	10%
				Direction Ingénierie Financière	
				Métiers Front Office Financements Structurés	
				Responsable Financements Structurés Ingénieur d'affaires	25%
				Managers hors Front Office Financements Structurés	
				Responsable Agency & Expertises Responsable Couvertures & Placements Responsable Investissement	20%
				Tous les autres métiers	15%

Les modalités de calcul et de distribution ?

L'indice de performance est composé des 5 dimensions pondérées de la manière suivante :

	PERFORMANCE RELATIONNELLE	PERFORMANCE TERRITORIALE	PERFORMANCE COMMERCIALE	PERFORMANCE FINANCIERE	PERFORMANCE DURABLE
BDD	10%	20%	40%	20%	10%
BDR	20%	20%	20%	20%	20%

Vos élus du Syndicat Unifié/UNSA interviennent pour signaler à la Direction que les salariés ont du mal à suivre les différentes performances. La Direction nous indique que les managers font des points réguliers lors des entretiens avec les collègues...Ce à quoi, nous répondons que ce n'est pas fait sur tout le territoire !

Vos représentants au CSE : Lionel BOURVA, Alain CLODIC, Marie-Laure CRENN, Arnaud LE POGAM, Alexandre MILLER, Michèle NOUVEL, Valérie PAVIC, Valérie RAULT, Laurent CORBE.



**LE CALENDRIER RTT imposés et jours fériés 2025
CALENDRIER DES JOURS DE PONT ET JOURS FERIES POUR 2025 NON CADRE**

	Répartition hebdomadaire sur la base d'une semaine de 5 jours	Répartition hebdomadaire sur la base d'une semaine de 4,5 jours
Nombre de jours fériés	10 JOURS Mercredi 01 Janvier Lundi 21 avril Jeudi 01, 08 et 29 mai Lundi 9 juin Lundi 14 juillet Vendredi 15 août Mardi 11 novembre Jeudi 25 décembre	7,5 JOURS Mercredi 01 Janvier Jeudi 01, 08 et 29 mai Vendredi 15 août Samedi 1 ^{er} novembre Mardi 11 novembre Jeudi 25 décembre
Droits globaux RTT	12 JOURS	11 JOURS
Jours RTT imposés par l'entreprise	Vendredi 30 mai Lundi 10 novembre	Samedi 19 avril Samedi 16 août
Soit un nombre de jours RTT non imposés	10 jours	10 jours

CALENDRIER DES JOURS DE PONT ET JOURS FERIES POUR 2025 pour les salariés au forfait jours base 209 jours

	Répartition hebdomadaire sur la base d'une semaine de 5 jours	Répartition hebdomadaire sur la base d'une semaine de 4,5 jours
Nombre de jours fériés	10 JOURS Mercredi 01 Janvier Lundi 21 avril Jeudi 01, 08 et 29 mai Lundi 9 juin Lundi 14 juillet Vendredi 15 août Mardi 11 novembre Jeudi 25 décembre	8 JOURS Mercredi 01 Janvier Jeudi 01, 08 et 29 mai Vendredi 15 août Samedi 1 ^{er} novembre Mardi 11 novembre Jeudi 25 décembre
Droits globaux RTT	12 JOURS	14 JOURS
Jours RTT imposés par l'entreprise	Vendredi 30 mai Lundi 10 novembre	Samedi 19 avril Samedi 16 août
Soit un nombre de jours RTT non imposés	10 jours	12 jours

CALENDRIER DES JOURS DE PONT ET JOURS FERIES POUR 2025 pour les salariés au forfait jours base 211 jours

	Répartition hebdomadaire sur la base d'une semaine de 5 jours	Répartition hebdomadaire sur la base d'une semaine de 4,5 jours
Nombre de jours fériés	10 JOURS Mercredi 01 Janvier Lundi 21 avril Jeudi 01, 08 et 29 mai Lundi 9 juin Lundi 14 juillet Vendredi 15 août Mardi 11 novembre Jeudi 25 décembre	8 JOURS Mercredi 01 Janvier Jeudi 01, 08 et 29 mai Vendredi 15 août Samedi 1 ^{er} novembre Mardi 11 novembre Jeudi 25 décembre
Droits globaux RTT	10 JOURS	12 JOURS
Jours RTT imposés par l'entreprise	Vendredi 30 mai Lundi 10 novembre	Samedi 19 avril Samedi 16 août
Soit un nombre de jours RTT non imposés	8 jours	10 jours

Vos représentants au CSE : Lionel BOURVA, Alain CLODIC, Marie Laure CRENN, Arnaud Le POGAM, Alexandre MILLER, Michèle NOUVEL, Valérie PAVIC, Valérie RAULT, Laurent CORBE.



Sur internet [UNSA – UNSA CEPBL \(su-uns-cepbl.fr\)](http://UNSA – UNSA CEPBL (su-uns-cepbl.fr))
Toutes nos actualités sur



Pour télécharger notre application,
Flashez ce QR Code



CONVENTION DE FIN D'ANNEE

Les conventions de fin d'année qui regroupent en général 2 départements commencent à 9h00 pour finir à 17h45. Ces horaires vont obliger beaucoup de salariés à partir plus tôt le matin et à finir leur journée après l'heure, et donc à effectuer des heures supplémentaires ; qu'ils prennent la navette où qu'ils s'y rendent par leurs propres moyens de locomotion.

Pouvez-vous préciser quelles sont les modalités de récupération des heures supplémentaires ?

La Direction nous précise qu'il faut faire sur services une demande de récupération des dépassements d'heures et il faudra récupérer dans les 15 jours.



Vos représentants au CSE : Lionel BOURVA, Alain CLODIC, Marie Laure CRENN, Arnaud Le POGAM, Alexandre MILLER, Michèle NOUVEL, Valérie PAVIC, Valérie RAULT, Laurent CORBE.



Sur internet [UNSA – UNSA CEPBL \(su-uns-a-cebpl.fr\)](http://UNSA – UNSA CEPBL (su-uns-a-cebpl.fr))



Pour télécharger notre application,
Flashez ce QR Code

